

## Son fonctionnement



Le Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents est composé de 3 communautés de communes et de 14 communes.

Il est administré par un conseil syndical de 30 élus représentant les collectivités adhérentes, sous la présidence de M. Patrick PITEL. Le conseil est chargé de prendre les orientations et décisions concernant le fonctionnement du syndicat et la mise en oeuvre des projets répondant à ses missions.

Depuis 2013, le syndicat gère près de 400 km de cours d'eau situés sur le bassin versant de l'Orne Amont.

### L'équipe technique se compose de :

- Virginie BRIMBEUF, secrétaire
- Pierre LORIDON, technicien de rivière
- Amélie RAK, technicienne de rivière.

### Ses partenaires financiers



### Ses partenaires techniques



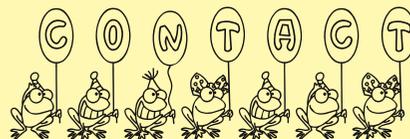
### A retenir !

L'entretien régulier des berges et du lit du cours d'eau contribue à l'équilibre du milieu, à l'écoulement naturel des eaux et au maintien des usages sur le cours d'eau.

Selon l'article L215-14 du code de l'environnement, **les propriétaires riverains ont le devoir d'entretenir régulièrement le cours d'eau.**

Le syndicat, quant à lui, agit **dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général**, lui permettant de réaliser des travaux d'ordre public sur des propriétés privées. Il se substitue alors temporairement aux riverains pour effectuer l'entretien des berges ainsi que tous travaux permettant d'améliorer l'état écologique des cours d'eau. Un programme pluriannuel de travaux est établi en fonction de priorités répondant à des objectifs fixés par l'Europe.

*Si vous êtes amenés à constater un encombre dans le cours d'eau, une dégradation des berges ou toute autre anomalie, il convient d'en avertir votre mairie ou le SyMOA. Si le fait observé entre dans le cadre du programme de travaux, il pourra être traité par le syndicat, sinon, un contact sera établi avec le riverain afin de lui apporter conseils et suggestions lui permettant de respecter ses obligations d'entretien.*



### SyMOA

3 rue du 104<sup>ème</sup> RI  
61200 ARGENTAN

Tel : 02 33 12 72 46  
Mail : symoa@orange.fr

[www.symoa.net](http://www.symoa.net)

## Le Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents

Le SyMOA,  
Qu'est ce que c'est ?

Le SyMOA est un syndicat de rivières, il exerce des missions d'intérêt général dans le domaine de la préservation et la restauration de la qualité globale des cours d'eau.

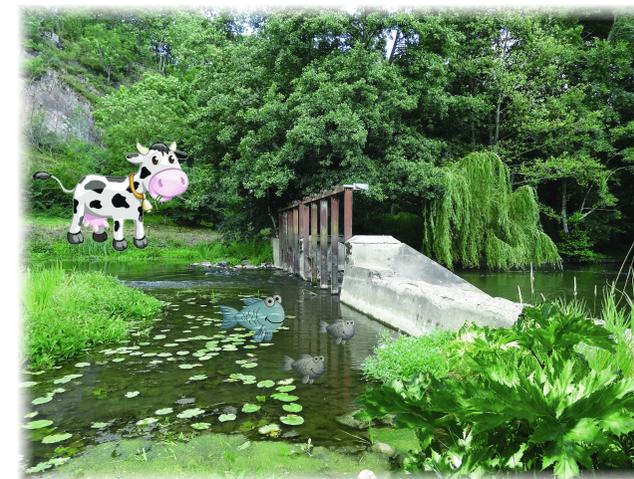


### Le SyMOA peut agir principalement sur:

Les usagers  
du cours d'eau

Les ouvrages

La végétation



Les berges et le  
lit de la rivière

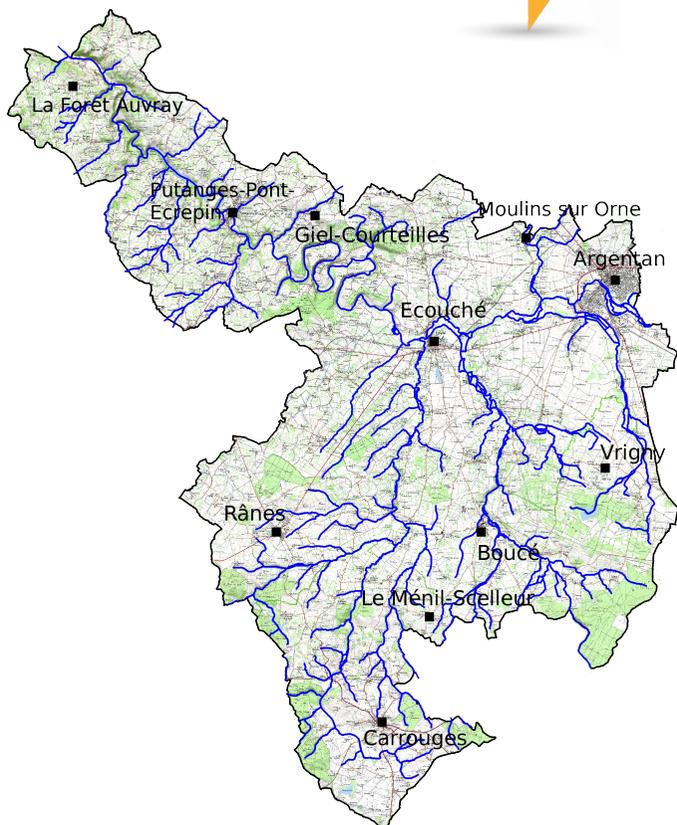
La faune  
aquatique

Les espèces  
invasives

*A ne pas confondre avec les syndicats d'eau qui, eux, ont pour rôle la gestion de l'eau potable !*



## Son territoire



Le territoire du SyMOA

### En quelques chiffres, le SyMOA c'est :

- 400 kilomètres de cours d'eau
- 800 kilomètres de berges
- 45 communes
- 27 219 habitants



## Ses actions



### Entretien de la végétation



Enlèvement d'encombres dans la rivière, abattage et / ou plantations d'arbres...

### Lutte contre le piétinement



Installation d'abreuvoirs et de clôtures, aménagement de passerelles

### Restauration de la continuité écologique



Aménagement ou effacement d'ouvrages problématiques (type moulins, seuils, chaussées)

### Mais aussi :

- Lutte contre les espèces invasives
- Actions d'amélioration du fonctionnement du cours d'eau
- Préservation de la diversité et de la qualité du milieu aquatique et des berges
- Animation, communication et concertation sur la gestion et la protection de l'eau et des milieux aquatiques